

N/REF : 5/06/2024 8H35 C:264013 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Appel du Mercredi 05/06/2024 a 8H35

VEROLLET JEAN CLAUDE

**5 A RUE DES ALPES
38420 DOMENE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 07 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 A RUE DES ALPES - 38420 DOMENE
CHEZ MONSIEUR VEROLLET JEAN-CLAUDE AU 06 84 04 23 84

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE DU RESEAU EXTERIEUR

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/06/2024 A 15H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE DU COLLECTEUR D'EAUX USEES ENTRE LE REGARD DEVANT LE PORTAIL
ET LE REGARD DE LA VILLE

SI RECIDIVE, PREVOIR UN PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83

TOTAL H.T.	214,83
T.V.A. a 10,00%	21,48
TOTAL T.T.C.En EURO	236,31

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN